



NOUVEAUX ACTES AMBULANCIERS

DANS LE CADRE DE L'AIDE MÉDICALE URGENTE

Acquisition des compétences nécessaires permettant de rechercher et hiérarchiser les informations sur la situation observée et recueillies auprès du patient pour assurer une prise en soin pluri-professionnelle adaptée, en lien constant avec le médecin régulateur, ainsi que de mettre en œuvre les actes professionnels relevant de son domaine de compétence adaptés à un contexte clinique d'intervention auprès de patient pris en charge par les services d'AMU, selon les conditions réglementaires d'application et en lien avec le médecin régulateur.

Public concerné :

Ambulancier diplômé d'état intervenant dans le cadre de l'aide médicale urgente ayant obtenu leur diplôme avant le 01 Janvier 2023

Pré requis : Être titulaire du DEA d'ambulancier ou équivalent avec diplôme obtenu avant le 01 Janvier 2023

Programme pédagogique :

- Module 1 : Cadre réglementaire (3h30)
- Module 2 : Application des actes professionnels (14h)
- Module 3 : Recueil et Traçabilité (3h30)

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active de l'adulte favorisant la découverte par l'apprenant.

Mises en situations simulées :

simulation pleine échelle, partage d'expérience, ressources numériques.

Modalités d'évaluation et de délivrance :

Validation formative / sommative

- Présence à la totalité des séances
- Évaluation du comportement adapté lors des mises en situations simulées :

1. Pertinence de l'identification de la situation du patient;
2. Conformité des modalités de réalisation des actes et des soins à la réglementation et aux règles de bonnes pratiques;
3. Pertinence de l'acte ou du soin réalisé;
4. Fiabilité des informations retranscrites et transmises.

Responsables pédagogiques

Dr Boubacar SIGNATE
Mme Aurélia STANISLAS

Durée

3 jours (21h)
8h00 - 12h00
13h00 - 16h00

Dates

Nous contacter ou consulter notre site :
<https://urgences973.ght-guyane.fr/cesu-973/>

Lieux

CESU 973
Site de Cayenne

Tarifs

522,00 € / personne

Délais d'accès

Formation ouverte toute l'année sauf vacances scolaires,
12 participants maximum par session

Intervenants

Formateurs CESU

Accessibilité



Secrétariat : Centre Hospitalier Universitaire de Guyane,
3 Avenue Alexis Blaise 97300 - CAYENNE

0594 39 53 61

cesu973.secretariat@ch-cayenne.fr

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

MODULE 1 : CADRE RÉGLEMENTAIRE

Compétences visées :

- S'intégrer dans le dispositif d'aide médicale urgente en tant qu'ambulancier;
- Connaître le cadre réglementaire relatif au transport sanitaire et aux actes professionnels autorisés dans le cadre de l'aide médicale urgente, leur typologie et leurs modalités d'application;
- Identifier les conditions techniques de mise en œuvre des actes et leurs risques.

Objectif :

- Connaître les principes fondamentaux de mise en œuvre des actes professionnels relevant de son domaine de compétence et relatifs à l'aide médicale urgente selon leur condition réglementaire d'application.

Éléments de contenu :

- Rappel du cadre réglementaire d'intervention dans le dispositif de l'aide médicale urgente;
- Décret du 22 Avril 2022 relatif aux actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de l'aide médicale urgente.



NOUVEAUX ACTES AMBULANCIERS DANS LE CADRE DE L'AIDE MÉDICALE URGENTE

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

MODULE 2 : APPLICATION DES ACTES PROFESSIONNELS

Compétences visées :

- Mettre en oeuvre les actes professionnels adaptés à un contexte clinique d'intervention auprès de patient pris en charge par les services d'aide médicale urgente.

Objectif :

- Apprécier la gravité d'un tableau clinique dans un contexte d'intervention relevant de l'aide médicale urgente;
- S'approprier les actes professionnels dans le strict respect des règles de bonnes pratiques;
- Faire preuve de dextérité dans un contexte d'urgence,
- Évaluer la qualité des actes réalisés et identifier les éléments à ajuster. Éléments de contenu : concept d'asepsie, de qualité et sécurité des soins relevant de l'urgence;
- Principes des actes professionnels à pratiquer selon son domaine de compétences;
- Appréciation d'un tableau clinique d'asthme aigu grave, de douleur thoracique sévère;
- Règles de préparation et d'administration des thérapeutiques sur prescription;
- Réalisation d'actes professionnels en lien constant avec le médecin : prise de température, de pulsation cardiaque et de pression artérielle par voie non invasive;
- Recueil de la glycémie par captation capillaire brève ou lecture transdermique;
- Administration en aérosols de produits non médicamenteux;
- Évaluation de la douleur et observation des manifestations de l'état de conscience;
- Recueil du taux de saturation en oxygène ou en monoxyde de carbone par voie non invasive;
- Réalisation d'actes professionnels sur prescription du médecin selon un tableau clinique identifié :
- Administration en aérosols ou pulvérisation de produits médicamenteux;
- Administration par voie orale ou intra-nasale de produits médicamenteux;
- Administration de produits médicamenteux par stylo auto-injecteur;
- Enregistrement et transmission d'électrocardiogramme à visée diagnostique à l'aide d'un outil automatisé;
- Recueil de l'hémoglobémie

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

MODULE 3 : RECUEIL ET TRAÇABILITÉ

Compétences visées :

- Identifier et sélectionner les informations pertinentes à transmettre au médecin dans une situation d'urgence;
- Transcrire avec exactitude les informations recueillies et les actes réalisés pour assurer une continuité de prise en soins adaptée à l'état clinique du patient.

Objectif :

- Rechercher et hiérarchiser les informations sur la situation observée et recueillies auprès du patient pour assurer une prise en soin pluri-professionnelle adaptée.

Éléments de contenu :

- Règles de transmission d'information et de données cliniques à la régulation médicale;
- Recueils et traçabilité numérique des données nécessaires à une prise en soins en situation d'urgence;
- Saisie numérique de données et d'actes de soins réalisés.

